



Mémoire d'Auschwitz ASBL
Rue aux Laines, 17 boîte 50 à 1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 512 79 98
www.auschwitz.be • info@auschwitz.be

Les Yézidis face à l'oubli

Yannik van Praag
Mémoire d'Auschwitz ASBL

Mars 2018

Peu de gens connaissaient l'existence de la communauté kurdophone des Yézidis jusqu'à l'offensive de l'État islamique dans le nord de l'Irak lors de l'été 2014. La fulgurance de celle-ci prit au dépourvu les populations de vastes territoires peuplés de nombreuses minorités. Début août, lors de la prise de la ville de Sinjar, haut lieu de la communauté et de la religion yézidie, 40 000 habitants fuient dans les montagnes, sans vivres et sans eau, sous une chaleur torride. Pour ceux restés sur place, c'est le début d'un long calvaire. Les villes et villages tombés aux mains de Daech subissent les pires atrocités : massacres, embrigadement des enfants et vente des femmes et des jeunes filles comme esclaves sexuelles. Sur une échelle plus large, c'est probablement près de 400 000 Yézidis qui fuient l'avancée de l'État islamique, trouvant refuge plus à l'intérieur du Kurdistan irakien.

Dans un flux parfois confus d'informations, le monde découvre le martyr de cette communauté. Dès le début des atrocités, les télévisions retransmettent les images poignantes du discours de Vian Dakhil, députée yézidie, devant le parlement irakien : « Nous sommes massacrés, notre religion est en train d'être rayée de la surface de la Terre. Frères, je fais appel à vous au nom de notre humanité. Au nom de notre commune humanité, sauvez-nous ! » Elle finit par s'effondrer en larmes, incapable d'achever son discours.

Il y a aussi ces images de colonnes de réfugiés fuyant dans des paysages désertiques, avec femmes et enfants, munis de presque rien. Et aussi celles, glaçantes, insupportables, de jihadistes qui discutent sans vergogne de l'achat et de la vente de femmes captives : « Aujourd'hui c'est le jour du marché aux esclaves. Aujourd'hui c'est le marché aux concubines, c'est le jour du partage, chacun sa part. » Un autre enchaînant : « Où est ma fille yézidie ? »

Depuis lors, à la suite de sévères et longs combats, Daech a été chassé de la région. L'émoi médiatique est retombé, mais la situation politique et militaire reste très fragile. Les villes et villages se sont vidés. Sinjar a encore des allures de ville fantôme où flottent des drapeaux de différentes milices. Les destructions causées par les frappes de la coalition, les bombes de Daech, ou par les combats entre milices et islamistes ont réduit à l'état de cendres des pans entiers de la ville. On ne parle presque plus des Yézidis, mais ce n'est pas pour autant que leur calvaire a pris fin. Beaucoup n'ont pas pu ou n'ont pas voulu retourner chez eux. De nombreuses familles sont toujours à la recherche de leurs membres disparus.

L'exposition « Les Yézidis, un peuple entre exil et résistance »¹ qui s'est tenue jusqu'au 21 février à l'Espace Architecture La Cambre Horta, place Flagey à Ixelles fut une belle et nécessaire initiative, tant par la qualité des photographies présentées que par l'information déclinée. Elle a permis de donner corps à cette communauté méconnue, dont on a parlé au plus fort des combats et des massacres, mais dont peu d'échos nous parviennent encore, urgence médiatique oblige. Les photographies exposées étaient celles de Johanna de Tessières, photjournaliste freelance installée à Bruxelles, les textes étaient rédigés par Christophe Lamfalussy, journaliste à *La Libre Belgique*, spécialiste des affaires internationales et européennes. L'ensemble, soutenu par des interviews de personnalités du monde académique, mais aussi de réfugiés yézidis en Belgique, offrait un parfait équilibre entre l'information, la pédagogie et l'émotion.



Les photographies, tirées de reportages réalisés entre février 2015 et novembre 2017, nous emmenaient en divers endroits du Kurdistan irakien, mais aussi en Europe (Allemagne et Belgique), donnant corps à des visages, des lieux et des paysages : hommes et femmes en quête de résilience dans les camps de réfugiés de Rwanga et de Sharya (Kurdistan irakien), et la réalité d'une vie quotidienne aux ressources rudimentaires ; le temple de Lalesh, dans la province de Ninive (Kurdistan irakien), ce lieu sacré de la religion yézidie, que les peshmergas kurdes et les miliciens yézidis ont réussi à protéger des troupes de Daech ; des représentants de l'importante diaspora yézidie installée en Allemagne (entre 35 000 et 40 000), mais aussi de celle de Belgique. Ils seraient entre 3 500 et 5 000 à vivre dans notre pays, principalement à Liège². Beaucoup d'entre eux sont arrivés dès les années 1990. À Droixhe, leur Centre culturel est un lieu de rencontre qui accueille de nombreuses manifestations, mais aussi des cours de religion et de langue yézidie, afin de préserver leur culture et leur identité.

Combien sont-ils à travers le monde ? La question divise et les statistiques solides font défaut. Si le chiffre du million est parfois avancé, la plupart des spécialistes s'accordent plutôt sur une fourchette comprise entre 500 000 et 800 000. La majorité d'entre eux vivent dans le nord de l'Irak, mais des groupes importants demeurent également en Arménie, en Géorgie, ou en Russie. Par ailleurs, hormis ceux établis en Allemagne et qui constituent l'essentiel de ceux qui ont émigré en Europe occidentale, de petites communautés vivent également aux États-Unis et au Canada.

Tenter d'appréhender ce qui singularise les Yézidis, cette minorité au sein des minorités, est fascinant mais complexe. Cela nous plonge dans les brumes de l'histoire, sans doute bien avant notre ère, à la recherche des racines d'une culture et d'une religion préislamique qui a

¹ Réalisée par la *Cellule Démocratie ou barbarie* et *ULB-Coopération*, avec la participation de la *Bibliothèque Espace 27 septembre*.

² V. Le dossier réalisé à l'occasion de l'exposition « Les Yézidis, un peuple entre exil et résistance ».

conservé une grande part de mystère. Une partie des clés qui permettent d'expliquer les persécutions subies, non seulement aujourd'hui mais tout au long de son histoire, se trouve dans ces interrogations. Leur religion syncrétique, monothéiste, est révélatrice de la mosaïque religieuse qui caractérise cette région. Elle comprend des apports provenant du mazdéisme, du magisme, mais aussi du christianisme et de l'islam. Les jihadistes de l'État islamique, dans leur volonté purificatrice, n'y voient qu'un sous-peuple idolâtre, qui de surcroît n'appartient pas aux gens du Livre. Mais cela n'explique pas tout, réduire les conflits aux questions religieuses est toujours réducteur. Pour Jean-Pierre Filiu, professeur à Sciences Po Paris et spécialiste du monde arabe, « Le problème yézidi n'est pas un problème religieux, c'est une question de domination totalitaire. »³

Aujourd'hui, dans une région loin d'être pacifiée, les femmes qui ont subi l'irréparable doivent se reconstruire dans un cadre très traditionnel, avec le risque d'être rejetées par leur communauté. Le retour est éprouvant, et le manque de préparation pour les accueillir est patent, même du côté du corps médical des ONG sur place. La question des enfants embrigadés de force par Daech est également préoccupante. Ils ont été soumis à une propagande continue et confrontés à une violence intense. Parmi les plus jeunes, certains ne comprennent plus le kurde. Leur prise en charge nécessite la plus grande attention.

Face au désespoir de ces dizaines de milliers de personnes déracinées, traumatisées, à la recherche de leurs proches disparus, la communauté internationale semble être un spectateur silencieux.

³ http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2014/08/12/la-communaute-kurdophone-yezidie-cible-des-djihadistes-de-l-etat-islamique_4470471_3218.html (consulté le 8 février 2018)

Juger les coupables ?

« En 1942, il était possible de ne pas savoir. Ce n'est plus le cas aujourd'hui » affirme le père Patrick Desbois, spécialiste notamment de la Shoah par balles, qui insiste sur la qualification de génocide pour les actes perpétrés contre les Yézidis :

J'assume ce mot, on travaille avec des juristes à Cologne qui sont spécialistes du droit international et qui me disent même que ce sera le modèle des génocides pour cent ans. Oui, c'est un génocide, très clairement, d'après les articles du traité de Rome, et c'est un génocide où personne n'a été désigné comme coupable. C'est la première fois. Vous vous rappelez quand on parlait du Darfour ? On parlait du président du Soudan. Quand on parlait du Cambodge, on parlait de Pol Pot. Là, on ne dit pas que al-Baghdadi fait un génocide⁴.

Dans un extrait d'interview repris dans l'exposition, le professeur Éric David (ULB) raisonne dans le même sens, rappelant la définition de génocide donnée par les Nations unies, à savoir les actes commis « dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux. »

Cependant, vu l'inextricable complexité du conflit, la perspective d'une procédure globale décidée par les Nations unies, comme ce fut le cas pour le Rwanda et l'ex-Yougoslavie, demeure hypothétique. Deux possibilités existent pour solliciter la Cour pénale internationale, « qu'elle soit saisie par la Syrie ou l'Irak, mais ni l'un ni l'autre ne la reconnaît, ou par le Conseil de sécurité des Nations unies, au sein duquel la Chine et la Russie disposent d'un droit de veto que, par solidarité avec Damas et Bagdad, elles ne manqueraient pas d'utiliser. »⁵

En juin 2016, la Commission d'enquête sur la Syrie nommée par les Nations unies rendait un rapport qui concluait que Daech avait bien perpétré un génocide contre les Yézidis. En décembre de la même année, l'Assemblée générale des Nations unies créait un « Mécanisme international, impartial et indépendant [MIII] chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger ceux qui en sont responsables. » L'initiative a subi de nombreuses critiques venant tant du régime syrien et de ses alliés que de ceux qui voient dans ses modalités un manque de volonté politique de vouloir réellement lutter contre l'impunité des crimes commis. La nomination à la tête du MIII de la magistrate française Catherine Marchi-Uhel avait suscité les foudres et la démission de Carla Del Ponte de la Commission d'enquête. Les critiques dont Carla Del Ponte se faisait l'écho portaient sur l'aptitude de Catherine Marchi-Uhel à mener un vrai travail de procureur, mais aussi sur sa nationalité française – la France est membre du Conseil de sécurité – jugeant que cette nomination, faite de compromis, était le signal d'un manque d'ambition d'aller au fond des choses. Rappelons

⁴ Interview du père Patrick Desbois en septembre 2016, <http://www.lefigaro.fr/international/2016/09/28/01003-20160928ARTFIG00289-pere-desbois-le-massacre-des-yazidis-est-un-genocide-sans-coupables.php> (consulté le 12 février 2018)

⁵ Marianne Meunier, « Juger Daech, une voie étroite », in *La Croix*, <https://www.la-croix.com/Journal/Juger-Daech-voie-etroite-2018-01-10-1100904657> (consulté le 12 février 2018). Sur cette question, voir aussi : Emmanuel Haddad, « Improbable justice internationale en Syrie », dans *Le Monde diplomatique*, <https://www.monde-diplomatique.fr/2017/10/HADDAD/58006>

aussi que l'équipe qui travaille aujourd'hui à collecter des preuves ignore où, quand et par qui les crimes seront jugés.

Le travail du MIII semble infini, tant par le nombre et la nature des crimes commis en Syrie. La question des Yézidis se pose naturellement, puisque c'est bien souvent en Syrie que les femmes et enfants enlevés en Irak ont été emmenés, mais à ce jour, Catherine Marchi-Uhel, refuse de préciser si son enquête recouvre leur sort ⁶.

Une ébauche de réponse très prochainement, lors de la présentation de son premier rapport ?

| | |
|---|--|
|  | <p><i>Depuis 2003, l'action de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz s'inscrit dans le champ de l'Éducation permanente.</i></p> <p><i>À travers des analyses et des études, l'objectif est de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique de la Shoah, de la transmission de la mémoire et de l'ensemble des crimes de masse et génocides commis par des régimes autoritaires. Par ce biais, nous visons, entre autres, à contrer les discours antisémites, racistes et négationnistes.</i></p> <p><i>Persuadés que la multiplicité des points de vue favorise l'esprit critique et renforce le débat d'idées indispensable à toute démocratie, nous publions également des analyses d'auteurs extérieurs à l'ASBL.</i></p> |
| <p>FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES</p> | |

⁶ <http://www.tv5monde.com/cms/chaine-francophone/Revoir-nos-emissions/Internationales/Episodes/p-33569-Catherine-Marchi-Uhel.htm> (consulté le 13 février 2018)